

Introduction

En juillet 1973, alors qu'une campagne contre les essais nucléaires bat son plein en Polynésie, Charles Hernu, président de la commission de la défense du Parti socialiste (PS), déclare qu'« il n'y a pas de défense efficace quelle qu'elle soit, sans consensus populaire¹ ». Le contexte ne se prête pourtant guère à une telle affirmation puisque la gauche, unie depuis un an, affiche comme objectif « la renonciation à la force de frappe nucléaire stratégique sous quelque forme que ce soit² ». Dans le même temps, les Armées se sentent délaissées en raison des préférences budgétaires en faveur du nucléaire ; l'après 1968 voit l'antimilitarisme gagner la jeunesse, des comités de soldats se former. À peine douze ans plus tard, Hernu, artisan de la conversion du PS à la dissuasion et ministre de la Défense de François Mitterrand depuis 1981, doit quitter son poste en raison du scandale du *Rainbow Warrior*. La popularité du ministre démissionnaire est élevée : il est applaudi dans les gares et salué dans les restaurants par les anonymes pour avoir pris ses responsabilités. Dans la tourmente, le premier président socialiste de la V^e République fait face, assume sa volonté de maintenir des forces stratégiques modernisées, d'où la nécessité des essais nucléaires. À cette occasion, le Service d'information et de relations publiques des Armées (SIRPA) proclame opportunément et pour la première fois la mise en place d'un « consensus » dans son enquête annuelle sur l'opinion des Français à propos de la politique de défense³. Pourtant, lorsqu'il est demandé aux personnes interrogées quelle devrait être l'attitude du président de la République en cas de menace d'invasion, 35 % souhaitent des négociations, 28 % privilégient le combat avec des moyens classiques et seuls 21 % sont partisans de menaces nucléaires⁴. Ces réponses contradictoires interrogent la réalité du « consensus ».

Depuis, l'idée est pourtant bel et bien installée que ce soit parmi les historiens, les politologues, les juristes et diverses personnalités politiques⁵. Le diplomate Nicolas Roche relève ainsi « la singularité de la France » par rapport aux Américains,

1. HERNU Charles, « Une question de fond au-delà d'un programme de législature », *Le Monde*, 21 juillet 1973.

2. PCF et PS, *Programme commun de gouvernement du parti communiste et du parti socialiste*, Paris, Éditions sociales, 1972, p. 171.

3. « Le consensus de la Nation sur sa défense nationale », *Armées d'aujourd'hui*, octobre 1985, p. 5.

4. LEBOURG Jean-Paul, « Opinion et défense en 1985 », *Armées d'aujourd'hui*, octobre 1985, p. 15-17.

5. Exemples récents : HAUPAIS Nicolas (dir.), *La France et l'arme nucléaire*, Paris, CNRS, 2018, p. 14. AACHEAR, *La dissuasion française*, Paris, La Documentation française/PUF, 2017, p. 3 et 29-42. GUISEL Jean et TERTRAIS Bruno, *Le Président et la bombe*, Paris, Odile Jacob, 2016, p. 103. SAUNIER Georges et VIAL Philippe (dir.), *La France et sa défense. Paroles publiques d'un président – 1981-1995*, Paris, Nouveau Monde, 2015, p. 45. Jean-François Dubos, Louis Gautier et Jean-Pierre Chevènement dans LE DRIAN Jean-Yves et VÉDRINE Hubert, *François Mitterrand et la défense*, Paris, Nouveau Monde, 2017, p. 41, 86 et 105.

Britanniques et Allemands. En effet, « le débat moral y est à chaque fois moins fort, moins profond, moins large, moins prégnant. Il n'est pas absent, mais il ne prend jamais politiquement⁶ ». Ce constat comprend la faible implication des Français dans le débat stratégique depuis la fin de la guerre froide, à l'exception – certes relative – de la dernière campagne d'essais nucléaires décidée par Jacques Chirac en 1995. L'absence d'affrontement, accrédi-terait l'idée que les Français adhèrent largement à la politique de défense basée sur le nucléaire militaire – un phénomène qui remonterait à Charles de Gaulle et aurait été favorisé par le ralliement des oppositions de gauche aux choix du Général. Le présent ouvrage interroge la réalité de la notion de « consensus » nucléaire dans le domaine de la défense. Pour ce faire, il retrace les étapes de son affirmation depuis la Seconde Guerre mondiale et plus particulièrement dans les années 1970 et 1980 à partir d'une hypothèse centrale : celle du caractère profondément politique du débat stratégique français et, par là même, d'une fabrique politique du « consensus ».

Consensus et opinion

De manière frappante, ce « consensus » n'est jamais vraiment défini par aucun acteur du débat stratégique. Le terme sous-entend pourtant, implicitement, que hormis quelques positions minoritaires, l'ensemble des Français et des forces politiques y adhère.

Cette compréhension est-elle pour autant justifiée? *Le Petit Larousse* apporte comme définition : « Accord du plus grand nombre, d'une majorité de l'opinion publique », ce qui est assez restrictif mais correspond à la réalité puisque la détention de l'arme nucléaire est effectivement acceptée par une majorité de Français dans les années 1980. Selon le Larousse, le « consensus » renvoie à l'« opinion publique ». Or, Pierre Laborie explique justement que l'historien doit se détacher de cette notion à sous-entendu moral, « tribunal de la raison » dont « la fréquence d'emploi fait désormais fonction de preuve, par asphyxie des points de vue non-conformes⁷ ». Plus qu'une réalité objective, l'« opinion publique » est un instrument politique indexé, à l'époque contemporaine, à des sondages abondants et qui tend à identifier qui a tort et qui a raison. L'historien, dès lors, doit préférer parler d'« opinion » et souligner le caractère pluriel du phénomène pour prendre ainsi le recul nécessaire permettant d'identifier la diversité qui se cache derrière une majorité sur une question de sondage. La formulation du sondeur, ou plus précisément du commanditaire, influence la réponse et les questions binaires empêchent souvent les nuances. Nous le préciserons à plusieurs reprises : une majorité en faveur de la détention de la bombe ne signifie pas forcément acceptation de la politique de défense, l'arme nucléaire en fut-elle la clé de voûte. La définition du « consensus » par la seule majorité ne convient donc pas. *Le Robert* s'en distingue en évoquant un « accord entre personnes » ce qui correspond à l'usage courant du terme et à la conception implicite qu'en ont les acteurs du débat stratégique.

Qu'en dit la sociologie? Philippe Urfalino, distingue quant à lui « le consensus comme convergence des opinions ou des jugements, le consensus comme méthode

6. ROCHE Nicolas, *Pourquoi la dissuasion*, Paris, PUF, 2017, p. 494.

7. LABORIE Pierre, « Opinion publique », DELACROIX Christian, DOSSE François, GARCIA Patrick et OFFENSTADT Nicolas, *Historiographies, concepts et débats*, Paris, Gallimard, 2010, p. 803-813.

de décision, et enfin le consensus comme critère d'une valeur épistémique⁸ ». Cela signifie, et nous nous y attacherons, qu'un « consensus » ne se limite pas à l'adhésion du groupe des décideurs politiques mais comprend également les experts ainsi qu'une adhésion populaire.

Pour la science politique, le concept de « consensus » renvoie également au sens de large approbation sans opposition, c'est-à-dire qu'il comprend une part de consentement parmi les individus ou les groupes qui n'adhèrent pas⁹. Janne Nolan, experte américaine de la non-prolifération et de l'*arms control* (maîtrise des armements basée sur des accords internationaux) dans les années 1990 ne définit pas le terme mais confirme implicitement cette acception. Elle estime qu'un système de planification nucléaire dépend de « l'approbation tacite du public et des représentants élus à la haute expertise et l'autorité des professionnels pour déterminer le contenu et le caractère des plans nucléaires¹⁰ », ce qui rejoint Philippe Urfalino et renvoie, dans le cas français, à s'interroger sur l'approbation tant des forces politiques que de la population. Dans les questions nucléaires, l'assentiment à l'ensemble du système et non à un seul de ses volets a même un caractère obligatoire selon Janne Nolan. Le général Lucien Poirier, l'un des principaux penseurs de la stratégie nucléaire en France, relevait en 1977 la nécessité d'un assentiment de la part des citoyens pour rendre la dissuasion crédible puisque le chef d'État s'appuierait, dans sa décision, sur une population qui ne reculera pas « devant les solutions extrêmes plutôt que d'accepter la servitude ou l'amputation¹¹ ».

Ces définitions du « consensus » issues de la sociologie et de la science politique concordent avec la perception des acteurs du débat stratégique des années 1970 et 1980. De ce fait, notre travail le comprend comme l'adhésion sans opposition, sinon marginale, d'une large part de la population. Nous privilégions cependant l'expression « notion de "consensus" » afin de bien identifier les caractéristiques propres de son usage dans le débat stratégique français : plutôt qu'une large approbation sans opposition, c'est l'emploi du terme dans l'expression publique – bien davantage que la réalité qu'il désigne censément – qui s'impose à la fin des années 1980, ce qui permet de constater sa valeur performative.

Historiographie critique

Étudier le débat stratégique français confronte à des propositions émanant d'une diversité d'auteurs : témoins directs et acteurs, journalistes, politologues, géopoliticiens et historiens qui peuvent traiter communément de questions politiques, de relations internationales ou stratégiques. Il existe donc une certaine confusion entre les sources publiées qui comportent, pour beaucoup, des analyses contemporaines des faits, souvent très abouties, et des ouvrages postérieurs qui ne relèvent pas forcément de l'analyse historique. Ici se trouve exprimée toute la difficulté d'écrire l'histoire du temps présent. Pour y voir clair, nous proposons de distinguer les ouvrages orientés vers

8. [<https://univ-droit.fr>], consulté le 8 juillet 2021.

9. ANSALONI Matthieu, « La fabrique du consensus politique. Le débat sur la politique agricole commune et ses rapports à l'environnement », *Revue française de science politique*, n° 63, 2013, p. 917-937.

10. NOLAN Janne, *An Elusive Consensus. Nuclear Weapons and American Security after the Cold War*, Washington, Brookings Institution Press, 1999, p. 9-10.

11. POIRIER Lucien, *Des Stratégies nucléaires*, Paris, Complexe, 1988, p. 183-184.

la stratégie et les relations internationales de ceux qui relèvent, à proprement parler, de l'histoire politique. Ce tri permet de constater que la dimension politique du débat stratégique n'est pas assez prise en compte.

Le défi de distinguer entre sources et bibliographie se retrouve tout particulièrement dans les travaux de réflexion stratégique dont la publication peut s'observer tout au long du programme nucléaire français et que nous faisons, pour la plupart, entrer dans la catégorie des sources évoquées plus loin. Bon nombre d'entre eux peuvent cependant faire preuve d'une prise de recul qui intègre les relations internationales et la politique intérieure, ce qui justifie de les classer dans la bibliographie. Ils peuvent être considérés comme le point de départ de l'historiographie de notre sujet. Ainsi le travail de Lothar Ruehl conclut en 1976 que la résolution de l'équation stratégique que tente d'apporter le programme nucléaire pour associer l'indépendance et la fidélité aux alliances est hors de portée pour la France¹². Cet ouvrage, parce qu'il comporte à la fois des analyses précises, établies sur des données chiffrées et des avis bien tranchés, comporte l'ambiguïté d'être à la fois une source, un travail de recherche et même un manifeste.

Dès les années 1980, les publications acceptant le principe du « consensus » apparaissent très majoritaires et indiquent que cette analyse domine la recherche stratégique, en particulier autour de 1983, lorsqu'il s'agit d'apporter une explication à l'échec en France de l'opposition à la mise en œuvre de la double décision de l'OTAN (organisation du traité de l'Atlantique nord)¹³. Cette analyse dépasse les frontières nationales et gagne les chercheurs étrangers qui travaillent sur les particularités françaises¹⁴. Ainsi, l'idée d'un assentiment à une politique née de l'héritage de de Gaulle semble installée en raison de l'absence d'opposition au nucléaire stratégique mais aussi parce que la fin de la guerre froide change complètement les enjeux¹⁵.

Pourtant, à cette même époque, le doute est de mise chez une minorité de chercheurs et de journalistes qui peuvent interpréter de deux manières complètement différentes des données identiques. Le politologue et sociologue Michel Dobry constate à travers des sondages une adhésion à la dissuasion nucléaire de 67 à 72 % entre 1982 et 1985 contre 39 à 46 % entre 1962 et 1966 selon les baromètres du SIRPA. Même si l'évolution s'avère significative, il n'en conclut pas à un consensus mais à une simple acceptation de la détention de l'arme nucléaire par la France, car tous les sondages qui posent la question de la mise en œuvre de menaces nucléaires pour dissuader un agresseur reçoivent des réponses négatives. Les chiffres élevés d'adhésion s'expliquent, selon Michel Dobry, par l'existence d'une part importante de la population qui fait preuve d'un « acquiescement aux opinions affichées par les autorités sociales » puisque plus aucun parti politique ne rejette le nucléaire militaire¹⁶. Pourtant, avec les mêmes

12. RUEHL Lothar, *La politique militaire de la V^e République*, Paris, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, 1976.

13. HASSNER Pierre, « Pacifisme et terreur », p. 163 et 167 ; MOÏSI Dominique, « Les limites du consensus », p. 253 et 256, in LELLOUCHE Pierre (dir.), *Pacifisme et dissuasion*, Paris, IFRI, 1983. DUVAL Marcel, « Les débats », *Revue de Défense nationale*, juillet 1984, p. 84. En 1979, face aux missiles SS-20 soviétiques, l'OTAN décide d'en négocier le retrait et, en cas d'échec, de déployer des missiles équivalents.

14. DEPORTE Anton, « French Security Policy in Its Domestic and International Settings », in LE PRESTRE Philippe (dir.), *French Security Policy in a Disarming World. Domestic Challenges and International Constraints*, Boulder/Londres, Lynne Rienner Publishers, 1989, p. 1 et 2.

15. GUISEL Jean, *Les généraux. Enquête sur le pouvoir militaire en France*, Paris, La Découverte, 1990, p. 203-204.

16. DOBRY Michel, « Le jeu du consensus », *Pouvoirs*, septembre 1986, p. 62-63.

données prises dans l'article du même auteur, David Yost, spécialiste de stratégie à l'école de l'US Navy en Californie, admet le « consensus » et le nuance à peine par une fragilité issue de remises en cause extérieures telles que l'Initiative de défense stratégique (IDS), programme de recherche antimissile lancé par Ronald Reagan en 1983, et la contestation contre les armes nucléaires française à l'étranger, particulièrement en Allemagne¹⁷. On trouve des nuances chez Nicole Gnesotto. Pourtant, elle admet ce consensus sans définir ce à quoi les Français devraient consentir : l'héritage gaulliste, la bombe ou bien la doctrine stratégique¹⁸ ? C'est dire la force de l'idée et la difficulté de s'en affranchir¹⁹. Pierre Lellouche, directeur d'études à l'IFRI, fait en 1985 la même analyse que Michel Dobry, également à partir d'enquêtes d'opinion et Pierre Hassner partage des nuances du même ordre en raison de sondages hostiles à la modernisation des armes nucléaires²⁰.

À la sortie de la guerre froide, beaucoup se sont questionnés sur la politique d'alliances de la France, notamment Frédéric Bozo à propos des relations avec l'OTAN²¹. Il y intègre un aspect de politique intérieure en soulignant l'importance du déclaratoire gaullien destiné à l'électorat et à la magnification des ambitions extérieures. L'inclusion de la politique intérieure apparaît également dans les travaux qui s'intéressent particulièrement aux relations avec la RFA chez Urs Leimbacher et Georges-Henri Soutou, mais de manière, encore une fois, assez marginale²². La dimension politique affleure parfois dans certains ouvrages qui traitent du débat stratégique au niveau des experts, militaires penseurs de la dissuasion nationale notamment²³. Ces différents travaux limitent souvent la dimension politique au rôle que joue le gaullisme. D'ailleurs, comme s'il était une évidence, le gaullisme n'y reçoit pas véritablement de définition quant à son volet stratégique. Jolyon Howorth, lequel intègre les dynamiques politiques, s'y risque en constatant que l'assentiment se limite à « l'establishment politique et militaire²⁴ » et s'établit surtout sur la nécessité de détenir la bombe mais y ajoute le discours sur l'indépendance des choix militaires, l'engagement d'un soutien non défini à l'avance aux alliés en cas de crise, le maintien de forces conventionnelles importantes avec conscription et la poursuite d'un rôle mondial dans l'outre-mer. Beatrice Heuser, laquelle attribue une dimension « métaphysique » au nucléaire dans l'esprit des Français, constate à quel point le « consensus » est présent dans l'analyse stratégique et dans la vie politique française. Elle l'admet comme un objet capital des débats de politique intérieure et le définit par deux piliers : la

17. YOST David, « La dissuasion nucléaire en question ? », *Politique étrangère*, n° 2, 1990, p. 394-395.

18. GNESOTTO Nicole, « La France, fille aînée de l'Alliance ? », in LELLOUCHE Pierre (dir.), *Pacifisme et dissuasion*, op. cit., p. 283.

19. GNESOTTO Nicole, « Le PCF et les euromissiles », *Politique étrangère*, n° 3, 1983, p. 703.

20. LELLOUCHE Pierre, *L'Avenir de la guerre*, Paris, Mazarine, 1985, p. 19-24 et entretien téléphonique. HASSNER Pierre, « Un chef-d'œuvre en péril : le consensus français sur la défense », *Esprit*, mars-avril 1988, p. 77-78.

21. BOZO Frédéric, *La France et l'OTAN. De la guerre froide au nouvel ordre européen*, Paris, Masson, 1991. BOZO Frédéric, *Deux stratégies pour l'Europe. De Gaulle, les États-Unis et l'Alliance atlantique 1958-1969*, Paris, Fondation Charles de Gaulle, Plon, 1996.

22. LEIMBACHER Urs, *Die Unverzichtbare Allianz, deutsch-französische Zusammenarbeit 1982-1989*, Baden-Baden, Nomos Politik, 1992. SOUTOU Georges-Henri, *L'Alliance incertaine. Les rapports politico-stratégiques franco-allemands, 1954-1996*, Paris, Fayard, 1996.

23. MALIS Christian, *Pierre Marie Gallois. Géopolitique histoire stratégie*, Paris, L'Âge d'Homme, 2009.

24. HOWORTH Jolyon, « Le "consensus" gaulliste en matière de défense et l'avenir de la stratégie européenne : un héritage à double tranchant », in Institut Charles de Gaulle, *De Gaulle en son siècle*, vol. 4, Paris, Plon, 1992, p. 197.

conscription et l'arme nucléaire²⁵. L'historienne britannique observe également un « large consensus populaire » sur trois piliers de la sécurité que sont la nette appartenance au camp occidental d'une RFA sans arme nucléaire, l'engagement des États-Unis à défendre l'Europe et enfin l'assurance française de dernier recours : son arsenal nucléaire. Selon Beatrice Heuser, tous les partis ont été contraints de l'accepter pour accéder au pouvoir, ce qui confirme la centralité politique de la notion²⁶.

Pour que la dimension politique intérieure soit pleinement intégrée au raisonnement, il faut se tourner vers la thèse de Dominique Mongin ou vers l'ouvrage de Robert Belot ; tous deux portent sur des périodes semblables puisque le premier couvre la IV^e République et le second cible particulièrement la naissance d'un « paradigme nucléaire²⁷ » français dans les années 1950. Il traite, du reste, essentiellement du programme civil. Les études qui s'y sont intéressées, comme celle de Gabrielle Hecht, ont avant tout un regard social voire sociologique, mais peuvent inclure un minimum de politique intérieure²⁸.

S'agissant des publications récentes, Bruno Tertrais et Jean Guisnel mentionnent les critiques de la force de frappe dans les années 1960 et l'intransigence des gaullistes face à Valéry Giscard d'Estaing, mais l'essentiel du propos accrédite l'idée que tous les choix découlent du président de la République quelle que soit l'époque, V^e République oblige²⁹. De même, dans l'*Histoire militaire de la France* publiée en 2018, le débat doctrinaire tourne essentiellement autour de l'exégèse de de Gaulle³⁰. Tout ceci est bien restrictif en raison d'un manque de recul à propos de l'interprétation « sanctuariste » de la doctrine attribuée au Général : le nucléaire ne protège que le territoire national indépendamment des alliés. Il convient cependant de relever la pertinence des réflexions du tome IV de *Mondes en guerre* publié en 2021, projet dirigé par Hervé Dré villon qui vise à explorer la diversité des pratiques guerrières depuis la préhistoire. Nicolas Roche y dégage les particularités françaises d'une « dissuasion chimiquement pure » qui explique un débat national original mais sans entrer dans ses méandres politiques³¹.

A contrario, on peut questionner l'histoire politique laquelle souffre moins du problème de confusion avec les sources que les travaux de nature géopolitique. Elle inclut assez peu la politique étrangère et quasiment pas les questions de défense, sauf s'il s'agit de Mitterrand. Comme exceptions notables, il convient de relever l'ouvrage de Patrice Buffotot consacré aux socialistes et les travaux dédiés aux communistes, en raison de leur statut d'acteurs de la guerre froide³². Ils souffrent cependant souvent

25. HEUSER Beatrice, *Nuclear Mentalities? Strategies and beliefs in Britain, France and the FRG*, Londres, MacMillan Press, 1998, p. 75 et 91.

26. HEUSER Beatrice, « Mitterrand's Gaullism: Cold War Policies for the Post-Cold War World? », in VARSORI Antonio (dir.), *Europe 1945-1990s. The End of an Era?*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 1995, p. 350.

27. BELOT Robert, *L'Atome et la France. Aux origines de la technoscience française*, Paris, Odile Jacob, 2015, p. 242.

28. HECHT Gabrielle, *Le Rayonnement de la France. Énergie nucléaire et identité nationale après la Seconde Guerre mondiale*, Paris, Éditions Amsterdam, 2014.

29. GUISEL Jean et TERTRAIS Bruno, *Le Président et la bombe*, op. cit.

30. SCHMITT Olivier, « Accompagner les mutations de la puissance française de 1962 à nos jours », in DRÉVILLON Hervé et WIEVIORKA Olivier (dir.), *Histoire militaire de la France*, t. 2, Paris, Perrin, ministère des Armées, 2018, p. 621-632.

31. ROCHE Nicolas, « Chapitre v – De la compétition nucléaire aux déséquilibres de la prolifération », in GAUTIER Louis (dir.), *Mondes en guerre*, t. IV, Paris, Passés composés, 2021, p. 292-294 et 297.

32. BUFFOTOT Patrice, *Le socialisme français et la guerre*, Bruxelles Bruylant, 1998. LAZAR Marc, *Maisons rouges. Les Partis communistes français et italiens de la Libération à nos jours*, Paris, Aubier, 1992. COURTOIS Stéphane et LAZAR Marc, *Histoire du parti communiste français*, Paris, PUF, 1995.

d'une analyse biaisée appliquant un prisme de philo-soviétisme systématique du parti qui empêche de comprendre les attermoissements de sa direction entre 1972 et 1984 : mettre en avant des priorités de politique intérieure et signifier sa prise de distance avec Moscou par une posture indépendante sans perdre son électorat traditionnel. Il convient de remarquer l'innovation de la thèse de Christophe Batardy en 2016 qui réalise une histoire programmatique de la gauche des années 1970 intégrant l'analyse des prises de position en politique extérieure et de défense³³.

Au total, un constat s'impose en ce qui concerne les ouvrages d'histoire politique : l'abondance de productions sur les forces de gauche par rapport à la droite. Il existe peu d'éléments sur le Rassemblement pour la République (RPR) mis à part des travaux de journalistes contemporains des faits³⁴. L'UDF a suscité d'intéressantes études mais les questions de politique étrangère tournent essentiellement autour de la construction européenne, priorité centrée³⁵.

L'étude de la politique extérieure et de défense des socialistes est caractérisée par une importante production centrée sur François Mitterrand. Sa qualité repose, entre autres, sur l'organisation de colloques en association avec des proches de l'ancien président. La publication de leurs actes découle d'une prise de plume directe ou d'entretiens. Il y a clairement deux, voire trois vagues d'ouvrages sur Mitterrand. D'abord ceux qui ont été écrits au moment de sa présidence ou bien à son terme et qui vont plutôt relever d'une logique de sources. Toutefois, ils ne s'y limitent pas, à l'image de la très précieuse somme de Pierre Favier et Michel Martin-Roland, journalistes accrédités à l'Élysée. Comme sa publication s'étale de 1990 à 1999, elle est dans cette ambiguïté : à la fois source et ensemble analytique *post hoc*³⁶. On dispose ensuite de l'historiographie mitterrandienne élaborée à partir du colloque de janvier 1999, *Les années du changement 1981-1984*. Il permet, par l'association de l'Institut François Mitterrand (IFM) et de la mandataire de l'ancien président, Dominique Bertinotti, l'ouverture partielle des fonds d'archives. Se développe alors un réel travail qui comprend le politique, l'international et le stratégique. Mais, par la forme des articles, l'ouvrage qui en est issu ne les met que peu en relation et ne peut le faire en raison de la limite chronologique qui ne dépasse pas les trois ans³⁷. Ce colloque est suivi d'une certaine éclipse, sans doute due à la proximité de la fin de la présidence Mitterrand, interrompue par Frédéric Bozo, lequel tord le cou une fois pour toutes à la légende d'un homme rétif à la réunification allemande pour conserver l'ordre de la guerre froide³⁸. Le milieu des années 2010, par la proximité du centenaire Mitterrand en 2016, connaît une nette croissance des travaux soutenus par l'IFM et la Fondation Jean Jaurès. Deux rencontres scientifiques marquent ce renouvellement. Celle de 2015, *Mitterrand et la défense*³⁹, voit la publication précieuse d'un recueil de prises de

33. BATARDY Christophe, *Le Programme commun de gouvernement. Pour une histoire programmatique du politique (1972-1977)*, thèse d'histoire, dir. Laurent Jalabert, université de Nantes, 2016.

34. Le gaullisme a toutefois fait l'objet d'études, notamment BERSTEIN Serge, *Histoire du gaullisme*, Paris, Tempus, 2002.

35. RICHARD Gilles, GUILLAUME Sylvie et SIRINELLI Jean-François (dir.), *Histoire de l'UDF. L'Union pour la démocratie française 1978-2007*, Rennes, PUR, 2013.

36. FAVIER Pierre et MARTIN-ROLAND Michel, *La décennie Mitterrand*, 4 t., Paris, Seuil, 1990 à 1999.

37. BERSTEIN Serge, MILZA Pierre et BIANCO Jean-Louis (dir.), *François Mitterrand, les années du changement 1981-1984*, Paris, Perrin, 2001.

38. BOZO Frédéric, *Mitterrand, la fin de la guerre froide et l'unification allemande. De Yalta à Maastricht*, Paris, Odile Jacob, 2005.

39. LE DRIAN Jean-Yves et VÉDRINE Hubert, *François Mitterrand et la défense*, op. cit.

parole de l'ancien président sur les questions de défense⁴⁰. L'autre, en janvier 2016, donne suite à celle de 1999, *Les années d'alternances 1984-1986 et 1986-1988*⁴¹. Ainsi, la gestation de la pensée du futur chef de l'État dans l'opposition et bien sûr sa présidence sont devenus des objets d'étude⁴².

Les limites de l'historiographie

Que manque-t-il alors pour se dégager du prisme du « consensus » et comprendre la réalité de la dynamique du débat stratégique au-delà de cette étiquette trompeuse ? Il faut une réflexion articulant, sur un temps plus long que quelques années, les politiques intérieure, extérieure et la dimension stratégique, pour expliquer la cristallisation de cette notion lors de la présidence Mitterrand.

C'est l'objet de la présente étude. Lecteur de Fernand Braudel, le premier président socialiste exprimait le souhait d'inscrire sa politique dans une continuité plus longue que son mandat, mais qui ne peut, bien sûr, correspondre au temps long multiséculaire braudélien : « La politique extérieure de la France s'organise autour de quelques idées simples⁴³ » quasi éternelles. Il est remarquable de constater qu'il fait cette affirmation au moment où, dans ses prises de parole, il se réfère à l'auteur de *La Méditerranée*⁴⁴. Passionné par la Florence de la Renaissance, il était assurément fin connaisseur de Machiavel et avait pleinement conscience de l'intérêt que doit porter un prince (ou un candidat à la tête de l'État) à la chose militaire, comme l'indique la citation placée en exergue de ce volume⁴⁵. Il convient donc de replacer les enjeux stratégiques sous Mitterrand dans une temporalité plus ample et, plus globalement, dans l'ensemble de l'histoire nucléaire nationale. Cette approche permet de construire une histoire politique du nucléaire stratégique qui remonte à 1945 et porte les racines du « paradigme nucléaire » militaire français qui s'affirme dans les années 1970 et 1980. Une telle approche invite à se questionner sur la pertinence de l'idée de « consensus » dans le domaine de la défense nationale : retrouver les étapes de l'affirmation de cette notion met en lumière le caractère hautement politique de sa construction. Cette démarche peut se comprendre en partie dans la tradition de l'école française des relations internationales marquée par la théorie des « forces profondes » de Pierre Renouvin qui rencontre la personnalité et l'action de « l'homme d'État » étudiées par

40. SAUNIER Georges et VIAL Philippe (dir.), *La France et sa défense...*, op. cit.

41. SAUNIER Georges (dir.), *Mitterrand, les années d'alternances, 1984-1986 et 1986-1988*, Paris, Nouveau Monde, 2019.

42. À ce propos, BONNIN Justine, *Les voyages de François Mitterrand. Le PS et le monde (1971-1981)*, Rennes, PUR, 2014. CHAPUT Paul, *La France face à l'Initiative de Défense Stratégique de Ronald Reagan (1983-1986)*, Paris, L'Harmattan, 2013.

43. MITTERRAND François, *Réflexions sur la politique extérieure de la France*, Paris, Fayard, 1986, p. 7.

44. Fernand Braudel a introduit le concept de « longue durée » dans sa thèse sur la Méditerranée en 1949 puis l'a théorisé en 1958 : BRAUDEL Fernand, *La Méditerranée et le Monde méditerranéen à l'époque de Philippe II*, Paris, Armand Colin, 1990, p. 16-18, 22. BRAUDEL Fernand, « La longue durée », *Annales Économies, Sociétés, Civilisations*, n° 4, octobre-décembre 1958, p. 725-753. « Allocution de M. François Mitterrand, Président de la République, devant le conseil régional du Languedoc-Roussillon à Montpellier le lundi 24 juin 1985, sur l'élargissement de la CEE et ses conséquences pour l'économie régionale », [https://www.vie-publique.fr], consulté le 17 juillet 2020. « Allocution de M. François Mitterrand, Président de la République, à l'université de São Paulo, jeudi 17 octobre 1985 », [https://www.elysee.fr], consulté le 17 juillet 2020.

45. SPADOLINI Giovanni, « Mitterrand orateur », *La lettre de l'Institut François Mitterrand*, n° 10, 2004, [https://www.mitterrand.org], consulté le 3 septembre 2021.

Jean-Baptiste Duroselle⁴⁶. Cet ouvrage ne s'y limite pas et cherche à dépasser une étude du strict point de vue de la vie politique et des intérêts nationaux pour prendre en compte les interactions multilatérales du système international et européen.

Ce travail est porteur d'une multitude de questions non résolues par l'historiographie. Il convient ainsi de s'interroger sur les objectifs du Parti communiste français (PCF) qui, tour à tour, s'oppose à la bombe française, adopte une posture gaulliste d'indépendance nationale pour ensuite retourner à une opposition forcément modérée et ambiguë à la double décision de l'OTAN en raison de la participation aux gouvernements de Pierre Mauroy. Ceci questionne le rôle de la gauche dans le processus d'acceptation de l'arme nucléaire. Comme la proclamation du consensus est gagée sur l'orthodoxie gaulliste, la conversion de la gauche a souvent été comprise comme une confirmation que de Gaulle avait raison. Le « consensus » serait-il une acceptation *a posteriori* par la gauche et les Français des options stratégiques du Général ?

Une autre question centrale de ce travail est au demeurant celle de la réalité d'une doctrine stratégique dite gaulliste sur laquelle se fonde la dissuasion nucléaire et, en définitive, le soi-disant consensus. Sa conception connaît en effet une certaine ossification chez les barons du gaullisme opposés à Giscard à la fin des années 1970 au moment où Jacques Chirac dénonce dans l'Europe « le parti de l'étranger ». Le nucléaire militaire y devient sacro-saint. Toute évocation d'un rapprochement, d'une coopération avec les alliés européens et atlantiques se voit opposer, de la part des héritiers autoproclamés du Général, des attaques quasi neutralistes. Pourtant, de Gaulle, en dehors de ses prises de parole, avait plutôt fait preuve d'un certain pragmatisme. Alors, comment en est-on arrivé à donner à une exégèse de sa pensée stratégique le caractère d'un dogme ? Ce questionnement nous conduit à distinguer entre ce qui relève du personnage et de sa réflexion, que l'on peut qualifier de « gaullien », et ce qui s'inscrit dans la revendication politique de son héritage, y compris de manière fantasmée, qui mérite plutôt le qualificatif de « gaulliste⁴⁷ ».

L'historiographie reste également muette sur les raisons pour lesquelles la vague pacifiste qui s'empare de l'Europe contre le déploiement des euromissiles américains épargne la France. Peut-on s'en convaincre par une explication assez commode du « consensus » qui revient à l'adhésion à une doctrine stratégique réputée gaulliste ? Les mêmes logiques opèrent-elles dans cette absence de ferveur pacifiste en 1983 et dans l'indifférence relative, voire le consentement implicite, au naufrage d'un navire écologiste perpétré par les services secrets en 1985 ?

Enfin, une question majeure se pose : les forces politiques françaises ont-elles utilisé les questions stratégiques à des fins de marquage politique ? Il peut s'agir pour les uns de s'attirer les suffrages des nostalgiques du gaullisme. À droite, l'objectif peut être aussi de séduire ceux qui voient forcément une faiblesse de la gauche lorsqu'elle est au pouvoir. Pour d'autres, essentiellement au centre, il s'agit de proclamer qu'il n'y a point de Salut en dehors d'une politique européenne de défense et d'une coopération étroite avec Washington. En clair, en fonction du moment, y a-t-il eu une instrumen-

46. RENOUVIN Pierre et DUROSELLE Jean-Baptiste, *Introduction à l'histoire des relations internationales*, Paris, Armand Colin, 1991.

47. Pierre Messmer, ministre des Armées de 1960 à 1969, en évoquant l'héritage de de Gaulle en la matière utilise l'expression de « stratégie gaulliste » : MESSMER Pierre, *Après tant de batailles... Mémoires*, Paris, Albin Michel, 1992, p. 342-348.

talisation des questions stratégiques par les partis et personnalités politiques? Le procès permanent de mauvaise foi que la droite conduit contre un certain angélisme coupable de la gauche, forcément pacifiste et complice de Moscou, se voit répondre une mise en scène gaullienne de François Mitterrand lors de la cohabitation face à une majorité parlementaire qui peine à tenir un discours stratégique cohérent. Le premier secrétaire du PS de 1971 à 1981 puis président de la République est bien l'acteur central, le pivot, autour duquel s'articulent toutes ces questions.

Ce travail met donc en doute la réalité d'un « consensus » nucléaire dans la France des années 1980 mais admet que c'est dans cette période que sa perception s'est imposée. Car plus qu'une adhésion des Français à une doctrine réputée héritée de de Gaulle, les choix des principaux partis politiques français et en particulier ceux de Mitterrand aboutissent lors de la campagne électorale de 1988 à une interruption des affrontements sur les questions de défense. La notion de « consensus » est donc, de notre point de vue avant tout performative et se concrétise dans une ossification du débat politique. Le « consensus » est donc, à bien des égards, fictif.

Quelles sources?

Les sources exploitées comportent une part d'archives et surtout de nombreux documents imprimés qui, pour beaucoup, ont été numérisés. En effet, les archives sont insuffisantes pour reconstituer l'ensemble du débat stratégique d'un point de vue politique car elles éclairent avant tout sur le processus décisionnel. À partir de ce constat, le débat stratégique peut se comprendre comme une pyramide dont la base est constituée des opinions de la population ; puis, en remontant vers le sommet, on trouve les avis des forces politiques et des experts pour atteindre la pointe, constituée de la décision politique effective, la circulation des idées pouvant aller dans les deux sens.

Il y a donc, tout d'abord, la compréhension des opinions, qui passe par une analyse des sondages, avec toutes les réserves déjà exprimées à leur propos. L'exploitation de la presse généraliste permet de retrouver des événements, des prises de parole, des tribunes, de les dater et de les contextualiser. Ensuite, une attention particulière a été portée aux comptes rendus de débats à l'Assemblée nationale. Cela permet de constater, et, c'est essentiel, les évolutions, nuances ou divergences qui ne manquent pas de s'exprimer à l'intérieur de chaque force politique.

Concernant les partis, il est possible d'avoir accès au très important fonds des archives socialistes conservées et entièrement ouvertes par la Fondation Jean Jaurès. Ces pièces induisent le risque d'adopter un regard proche des dirigeants du PS. Concevoir ainsi cette source est restrictif car ce parti fait, dans les années 1970 et 1980, appel à des experts qui lui permettent de se construire une solide culture stratégique. La documentation d'origine socialiste donne également des renseignements sur les positions des autres forces puisque nombre de choix constituent des réactions aux attitudes des concurrents. Enfin, le caractère de plus en plus incontournable du PS dans la vie nationale des années 1970 et 1980 permet d'avoir accès à des informations indisponibles ailleurs. Ainsi, les fonds du groupe parlementaire à l'Assemblée nationale comportent des documents issus des travaux législatifs. Il faut ajouter la facilité d'accès en ligne aux brochures et revues du PS grâce à la qualité du site internet des archives socialistes.

La consultation des archives du PCF, assez libre, permet d'accéder aux séances enregistrées de discussions du comité central. L'écoute des rapports et des échanges à propos du ralliement à la dissuasion nucléaire en 1977 sont riches de leçons par les exclamations, les réactions spontanées, les craintes exprimées avec toutes leurs intonations. Il convient d'ajouter à cet ensemble les publications de nature militante émises par chaque parti. Il est cependant regrettable qu'aucune institution ne se soit chargée de conserver les fonds du RPR et de l'UDF. Ce constat pourrait amener à un déséquilibre et à des omissions. Ces risques nous ont semblé pouvoir être évités par la méfiance que l'historien doit à des documents de nature politique, mais aussi par le croisement avec les autres sources.

Les imprimés comportent une masse de documents publiés dans la période étudiée. Tout ceci permet de s'intéresser à la fois aux opinions, aux expertises et aux mécanismes de décision. Ils relèvent parfois de la difficulté signalée plus haut d'une confusion entre sources et bibliographie. Les experts qui ont produit certains d'entre eux sont compris comme les spécialistes des questions de politique étrangère et de défense parmi les journalistes, les chercheurs de l'époque et bien sûr les militaires qui mènent une réflexion stratégique⁴⁸. Les carnets, réflexions, recueils de textes et Mémoires font ainsi partie de notre corpus tant au niveau du débat que du processus décisionnaire.

Pour bien approcher le sommet de la décision stratégique, il faut intégrer une part d'archives officielles. Il a donc été fait pour cela appel au fonds de la présidence Mitterrand. Cet intérêt précis pour les archives présidentielles de l'après 1981 s'explique par l'importance du premier secrétaire du PS puis président de la République dans l'installation, lors de son premier mandat, de la notion de « consensus ». Les fonds thématiques de la représentation permanente française à l'OTAN, consultables dans les archives diplomatiques de Nantes ont permis de retrouver beaucoup d'analyses du Quai d'Orsay mais aussi des comptes rendus de rencontres au sommet, tant au niveau gouvernemental que parlementaire, susceptibles d'éclairer des choix stratégiques de nature politique. Pour la période de cohabitation, il a été indispensable de recourir au fonds du cabinet de Jacques Chirac. Sources politiques comme officielles ont ainsi l'intérêt de présenter le « consensus comme critère d'une valeur épistémique » pour reprendre l'expression de Philippe Urfalino puisque des analyses de décideurs et d'experts y convergent.

Enfin, des lacunes apparaissent forcément et, pour les combler, des entretiens avec des acteurs politiques et de la réflexion stratégique se sont avérés essentiels. Ces conversations présentent l'inconvénient de parfois se heurter au décalage des années du fait du caractère sélectif que la mémoire comporte⁴⁹. Ils sont parfois contradictoires, forcément porteurs de points de vue donc partiels, mais aussi d'une volonté de laisser une image positive des actions menées. Malgré ces limites évidentes, la confrontation des entretiens permet d'identifier ce qui peut en être retenu comme fiable, particulièrement lorsque l'intervenant s'appuie sur un carnet de notes quotidiennes comme c'est le cas de Jean Picq, conseiller de Jacques Chirac à Matignon de 1986 à 1988⁵⁰. Dans le même esprit, l'audiovisuel n'a pas été négligé par l'appel aux documents de l'INA.

48. Par exemple Jean Guisnel, Jean Klein, les généraux Lucien Poirier et Pierre Gallois.

49. JOUTARD Philippe, « Mémoire collective », in DELACROIX Christian, DOSSE François, GARCIA Patrick et OFFENSTADT Nicolas, *Historiographies...*, op. cit., p. 779-791.

50. À propos de ses réflexions sur la cohabitation : Picq Jean, « La Constitution et la défense. Leçons d'hier, questions pour aujourd'hui », *Commentaire*, 2023/2.

Méthodologie

Notre démarche ne repose donc pas sur des sources particulièrement nouvelles. Ce que nous souhaitons promouvoir, c'est le questionnement, qui vise par le croisement de celles-ci avec la bibliographie à établir la part des facteurs de politique intérieure souvent négligée, mais aussi la volonté de recueillir des gains électoraux, de marquer son identité politique par des prises de position sur des questions stratégiques. Le vecteur en est une analyse des textes publiés, en particulier les écrits et programmes politiques, des échanges oraux et de toute prise de parole qui éclaire sur l'origine de la pensée des acteurs politiques français. Notre travail intègre donc la réflexion stratégique et l'histoire des relations internationales à l'histoire politique. Cette démarche est indispensable pour comprendre que la décision en matière de défense tient certes compte de l'environnement international et des conceptions que les dirigeants se font de l'intérêt national, mais surtout que ces derniers y intègrent leur propre raisonnement politique, celui de leur camp et en dernière analyse la possibilité d'en tirer profit électoral. La décision stratégique n'échappe pas au politique, voire au politicien.

Rien de surprenant car, comme le précisait René Rémond, être « en relation avec d'autres types de réalités est un trait constitutif du politique⁵¹ ». Le promoteur de l'histoire politique en France y voyait plusieurs dimensions qui sont toutes prises en compte dans notre travail : les institutions, les forces en action, les idées, la psychologie individuelle, l'irrationnel et enfin l'inscription dans la durée des phénomènes sociaux qui relèvent du politique⁵². Dans sa thèse de doctorat sur l'opinion des Français de la Restauration sur les États-Unis, faute de sondage, il avait utilisé des indicateurs de substitution : livres et brochures, revues, articles de presse, récits de voyages mais aussi ouvrages de fiction⁵³. Nos sources hors sondages rappellent cette approche qui pourtant ne reflète que l'opinion de ceux qui prennent la parole. Pierre Rosanvallon, avec une méthode proche, recherchait les opinions et manières de ceux qui ont autorité pour définir les cadres de pensée dominants afin de mieux contextualiser les phénomènes⁵⁴. Les sondages ont leurs limites perceptibles par leurs contradictions si bien que nous avons dû décrypter des manifestations qualitatives de l'opinion. Le questionnement développé dans cet ouvrage se veut sans *a priori*, que ce soit en ce qui concerne la notion de « consensus » ou ce qui relève des choix de chaque parti.

L'ensemble de ces sources croisé avec la bibliographie nous permet d'affirmer que l'histoire nucléaire de la France est intrinsèquement politique. En effet, ce qui est présenté à la fin des années 1980 comme un « consensus » sur la politique étrangère et de défense par les acteurs politiques, experts et journalistes, sans avoir conscience de ses origines, a en réalité été obtenu par adhésion des principales forces politiques plus que par réelle conviction de la population, ce qui finit par assécher le sentiment antinucléaire civil comme militaire. Comme les élites de la politique et de l'expertise cessent de s'affronter, elles se persuadent de la réalité d'un « consensus » selon les critères de Philippe Urfalino. Cette fabrique du « consensus » résulte d'une représen-

51. RÉMOND René, « Introduction », in BERSTEIN Serge et MILZA Pierre (dir.), *Axes et méthodes de l'histoire politique*, Paris, PUF, 1998, p. xii.

52. *Ibid.*, p. xv-xviii.

53. RÉMOND René, *Les États-Unis devant l'opinion française, 1815-1852*, Paris, Armand Colin, 1963.

54. OFFERLÉ Michel, « Histoire et science politique », in DELACROIX Christian, DOSSE François, GARCIA Patrick et OFFENSTADT Nicolas, *Historiographies...*, op. cit., p. 361-362.

tation de la doctrine stratégique attribuée à de Gaulle à la fin du mandat de Giscard à des fins d'opposition, tant de la part des gaullistes que de la gauche. Ceci donne une certaine sacralité à une doctrine mythifiée, d'autant plus que la dissuasion nucléaire devient pour la gauche garantie de paix sous la forme de la « non-guerre ». L'échec des attaques des forces politiques en défiance (PCF) ou en opposition (UDF et RPR) contre Mitterrand renforce l'adhésion autour de la politique étrangère et de sécurité du président socialiste. Une certaine réussite sur la scène stratégique, en particulier dans la crise des euromissiles, de la part de l'ancien opposant à la force de frappe, contribue à l'échec de ces offensives et consacre la figure consensuelle de François Mitterrand, affirmée lors de la présidentielle de 1988.

On pourra reprocher à notre démarche l'écriture d'une histoire des vainqueurs qui se focalise sur les partis de gouvernement de la période étudiée et néglige les réseaux militants antinucléaires transnationaux qui ont pu être établis jusqu'en Polynésie et qui démontrent les limites d'un « consensus ». Ces derniers ont été récemment étudiés avec le concours du gouvernement de la Polynésie française par une équipe dirigée par Renaud Meltz et Alexis Vrignon⁵⁵. Il convient d'admettre qu'écrire sur le « consensus », conduit à s'intéresser à leur échec. Les contestations outre-mer ne rencontrent que peu d'échos dans le débat national et lorsque c'est le cas, cela s'avère contre-productif. Cet ouvrage en fait état mais, en effet, pour ce qui concerne l'ensemble de la contestation antinucléaire, il est peu fait appel à des sources issues des mouvements d'extrême-gauche, écologistes et pacifistes. La raison en est que, sans que celui-ci en soit absent, il ne s'agit pas d'une histoire du mouvement antinucléaire français, même si celle-ci reste à écrire. Travailler sur le nucléaire, ce n'est pas se limiter au « pour ou contre ». L'essentiel du débat oppose les partisans de l'arme nucléaire entre eux à propos de la doctrine stratégique. Les choix effectués dans ce travail sont donc assumés : une déconstruction purement scientifique et analytique de la notion de « consensus ».

Ni adhésion aux conceptions stratégiques imputées à de Gaulle moyennant un certain embellissement de la geste gaullienne, ni action souterraine d'un lobby nucléaire, la fabrique du « consensus » n'a rien de spectaculaire puisqu'elle est le fruit d'une évolution politique. L'affirmer est cependant novateur tant dominant encore, dans ce domaine, les faux-semblants. La notion de « consensus » résulte ainsi de trois mythes politiques nés à droite. Le premier correspond à celui d'une gauche forcément antinucléaire, le second à un gaullisme « sanctuariste » voire neutraliste et le troisième est que les Français auraient finalement accepté les conceptions stratégiques nucléaires du gaullisme. À l'installation de ces trois mythes jusqu'en 1981-1983, succède un échec de la droite à capitaliser sur ceux-ci, mais une réussite de Mitterrand à cristalliser un sentiment de consensus autour de sa propre conception de ces héritages : le « gaullo-mitterrandisme ».

Cinq idées, cinq chapitres, tel est le plan de l'ouvrage décliné de manière chronologique. D'abord, de 1945 à 1978 s'observe une opposition ambiguë des forces de gauche et du centre au nucléaire militaire. De 1978 à 1981, alors que le PS et son chef établissent une doctrine favorable à la force de frappe, s'affirme le mythe d'un nucléaire gaulliste quasi neutraliste. Lorsque Mitterrand accède à l'Élysée il doit faire face à la

55. MELTZ Renaud et VRIGNON Alexis, *Des bombes en Polynésie. Les essais nucléaires français dans le Pacifique*, Paris, Vendémiaire, 2022.

crise des euromissiles et œuvre à l'échec du mouvement antinucléaire. Quatrième idée, dans le même temps, la droite ne parvient pas à prendre l'ascendant sur le président qui, et c'est notre dernier point, manœuvre habilement pour s'imposer avec la notion de « consensus » lors de la cohabitation de 1986-1988.